

Le Syndicat National des Brasseurs Indépendants (SNBi) s'engage pour la sauvegarde des 1800 brasseurs artisans et indépendants français

Le Syndicat National des Brasseurs Indépendants, qui représente les 1800 brasseurs artisans français et environ 5000 emplois directs, s'engage au quotidien pour la défense des brasseurs artisans lors de cette nouvelle phase de confinement.

A l'approche des fêtes de fin d'année et après avoir subi l'annulation de tous les festivals de la rentrée, nous voici à nouveau confrontés à un confinement qui va peser lourd sur la santé économique de nos entreprises.

Nous prenons acte des premières mesures de soutien annoncées par le gouvernement : fonds de solidarité, exonération et report de cotisations sociales, prêts garantis par l'état, prêts directs de l'état, prise en charge des loyers.

Dans l'attente des modalités d'application de ces nouvelles dispositions, nous attirons l'attention des pouvoirs publics sur des mesures qui permettraient à nos entreprises d'appréhender avec moins d'angoisse cette nouvelle période.

- Nous demandons à nouveau **le report sans frais des échéances de prêts classiques** sur une période minimale de 6 mois. Cette mesure simple, qui avait été décidée lors du premier confinement, permettra de préserver la trésorerie de nos entreprises.
- Nous voulons une prise en charge de la totalité de la perte d'exploitation sur la période de fermeture administrative de nos clients.
- Nous souhaitons bénéficier, d'une **dispense de licence**, au même titre que les viticulteurs, dans les caveaux de nos brasseries artisanales, dès la fin du confinement. Cette mesure, que nous ne cessons de demander depuis de nombreux mois, est simple à mettre en œuvre et indolore pour les finances de l'état. Elle permettra de retrouver au plus vite de l'activité à la sortie du confinement.
- Nous demandons la **réactivation rapide du dossier d'indemnisation de la destruction des bières** engagé à la suite au premier confinement. Les brasseurs ne sauraient supporter seuls les coûts liés à la destruction des volumes perdus suite à la fermeture administrative de leurs clients depuis le mois de mars.

Le Syndicat National des Brasseurs Indépendants, appelle au bon sens du gouvernement, et demande la prise en compte de nos propositions pour toutes nos entreprises. Sauvegarder nos brasseries artisanales et leurs salariés, c'est également sauvegarder toute la filière agricole amont.

Jean-François DROUIN
Président du SNBi